

Où sont les femmes ?

● Il n'y a, pour l'heure, que deux femmes parmi les dix-sept commissaires européens désignés par les Etats membres.

● Le président élu de la Commission, Jean-Claude Juncker, s'en inquiète.

● Car le Parlement européen n'acceptera pas un exécutif essentiellement masculin.

M. Juncker court après ces dames

Le nombre de femmes désignées par leur Etat membre pour intégrer la Commission européenne a doublé, jeudi. Il est passé de une – la Tchèque Vera Jourova – à deux, le gouvernement suédois ayant annoncé que la commissaire aux Affaires intérieures, Cecilia Malmström prolongerait son séjour à Bruxelles. Deux sur dix-sept candidats-commissaires, ce n'est pas gras. La Slovénie a proposé trois noms, dont celui de la Première ministre Alenka Bratusek, favorite. Plusieurs pays, dont la Belgique, doivent encore faire part de leur choix au président élu de la Commission, Jean-Claude Juncker. Le nom de la commissaire bulgare Kristalina Georgieva est cité pour le poste de chef de la diplomatie européenne, qui est vice-président(e) de la Commission; celui de l'Italienne Federica Mogherini le fut, mais sa cote a chuté. On évoque encore ceux de la Roumaine Rovana et de la Belge Marianne Thyssen, sans certitude quant à leur dési-

gnation. Mais encore ? C'est à peu près tout. Et trop peu.

Le Parlement européen rejettera une Commission trop masculine

La plupart des Etats membres n'ont en effet proposé à M. Juncker qu'un candidat masculin, ce qui complique la vie du Luxembourgeois. Car le collège des commissaires devra recevoir l'approbation du Parlement européen. Lequel entend que la Commission comporte au moins autant de femmes (neuf, soit un peu moins de 30 %) que l'exécutif sortant. "Une équipe essentiellement masculine n'a aucune chance d'être élue par le Parlement", a indiqué le président du Parlement, Martin Schulz, aux chefs des Vingt-huit, lors du sommet européen du 16 juillet. "On pourra toujours commencer les auditions des commissaires devant le Parlement (fin septembre), mais si l'équilibre hommes-femmes n'est pas modifié, ça ne servira à rien", prédit une source européenne. L'installation de la Commission, prévue pour le 1^{er} novembre, s'en trouverait retardée.

Tributaire des choix des capitales, Jean-Claude Juncker va insister pour que celles qui n'ont pas encore effectué le leur lui proposent des femmes. En leur faisant, peut-être, miroiter un beau portefeuille. Il peut aussi, en théorie, refuser des candidats déjà désignés. Au risque de partir sur de mauvaises bases avec le ou les Etats membres concernés.

Olivier le Bussy

Commentaire

Commissaires : n.fém. pluriel

Par Gilles Toussaint

Ah ça, les gouvernements des Vingt-huit sont là quand il s'agit d'appeler les institutions européennes à faire preuve de cohérence. Et ils sont passés maîtres dans l'art de faire pleuvoir les déclarations solennelles sur le respect des droits des femmes et l'égalité des genres, chaque fois que les circonstances l'imposent. Mais quand vient le moment d'accorder une juste représentation au sein de la Commission à celles qui forment, tout de même, plus de la moitié de la population de l'Union, c'est la valse des abonnés absents. À ceux qui rétorqueraient qu'il s'agit là avant tout d'une question de compétences, on pourra sortir sans difficulté une liste de mâles commissaires – et

de mâles politiques en général – dont l'action n'a guère ébloui les foules. Résultat des courses, cet aveuglement aura pour seul effet de tendre une fois de plus les relations avec le Parlement européen et de briser d'emblée le souffle de renouveau qu'est censée incarner la future Commission Juncker. Minable. Tant qu'à se réjouir de la clairvoyance de nos élus, profitons-en au passage pour saluer les partenaires de la probable coalition suédoise à la belge qui ont estimé, jeudi, que rien ne presse dans la désignation du ou de la (espérons-le) candidat(e) appelé(e) à occuper le siège qui revient à notre pays au sein de l'exécutif européen. Au risque de voir la Belgique hériter du portefeuille au Déshébergement des voies de garage. Là encore, les petits jeux de pouvoir particuliers ont pris le dessus sur l'intérêt général. Bravo les gars. Surtout, ne changez rien.

“C’est franchement le machisme ordinaire”

Entretien **Gilles Toussaint**

Députée européenne, membre de l’Alliance des libéraux et démocrate (Alde), la Française Sylvie Goulard défend avec détermination la représentation des femmes au sein de la Commission.

Comment expliquer ce blocage quasi systématique des Etats membres sur la parité homme-femme ?

Il vous faudrait un psychiatre ou un psychanalyste pour cela, mais il me semble utile de rappeler pourquoi cette question est importante.

Premièrement, il y a le fait que la mixité donne de meilleures équipes. La mixité au sens large, d’ailleurs : d’origines, de sexes, d’âges, de cultures, etc. Cela a été démontré par plusieurs études. C’est donc vraiment catastrophique de se priver de cette capacité d’avoir une meilleure Commission. Le deuxième enjeu est celui de la représentativité, c’est-à-dire qu’il faut que les institutions ressemblent à la société.

En France, le gouvernement vient de faire voter la loi qui impose une augmentation de la présence des femmes dans les conseils d’administration, mais ils envoient un homme à la Commission. Donc, ils demandent aux autres des efforts qu’ils ne s’imposent pas eux-mêmes. C’est quand même un gag. Et il y a une chose encore plus drôle, si j’ose dire. Des études de l’OCDE ont démontré Etat par Etat que la mixité avait un effet positif pour la croissance. Il en ressort qu’un meilleur usage des compétences des hommes et des femmes pourrait aboutir à une augmentation du PIB d’environ 0,4% en France. Ce qui est loin d’être négligeable quand, par ailleurs, les perspectives de croissance sont nulles.

Enfin, une chose que je trouve sidérante, c’est que la France, l’Allemagne et le Royaume-Uni, qui sont considérés comme des “grands” pays et dont les dirigeants disent tous qu’ils veulent une Commission paritaire, estiment tous les trois qu’ils n’ont aucun effort à faire. En gros, que ce sont sans doute les petits Etats membres qui doivent envoyer des femmes pour qu’en définitive on ait cette parité dans l’équipe. C’est inacceptable.

Le seul “top job” européen qui semble être dédié à une femme est celui de Haut(e) Représentant(e), où l’on sait que les Etats membres cherchent à placer une personnalité qui ne soit pas trop “encombrante”. N’est-ce pas aussi une forme de mépris ?

Je trouve en effet cela particulièrement méprisant car on a vraiment l’impression que c’est le fléchage d’un poste mineur. Je trouve très sincèrement que c’est à la fois misogyne et à courte vue.

Quelle réaction peut-on attendre du Parlement si Jean-Claude Juncker arrive avec une proposition

de Commission où figure un nombre insuffisant de femmes ?

Ah, mais la bataille n’est pas finie ! Le président du Parlement, Martin Schulz, l’a dit très clairement. Mon groupe politique, l’ALDE, a également très clairement fait de la parité une des conditions à notre vote de soutien. Or, sans les libéraux et démocrates, il n’y a pas de majorité pour Juncker. Et il le sait. Il y a vingt-sept postes de commissaires à pourvoir, il faut au moins dix ou douze femmes, alors qu’il y en avait neuf dans le collège sortant. Et pour l’instant, il en est loin.

Pour notre groupe, c’est un point important et nous essaierons de mener cette bataille. Je ne dis pas que c’est gagné d’avance mais je crois que certains ont compris que cela risquait de mal se passer.

Personnellement, je ne mène pas ce combat pour des raisons uniquement de droits ou d’égalité homme-femme, mais parce que je pense que c’est dans l’intérêt de la société tout entière. Moi je souhaite un renforcement de la Commission. Et c’est aussi un signal par rapport à toutes ces jeunes femmes qui galèrent pour progresser, pour être payées de la même manière pour le même travail.

Vous avez le sentiment qu’il y a une volonté de certains Etats membres de mettre des bâtons dans les roues de Jean-Claude Juncker ?

Je ne suis même pas sûre qu’ils soient machivéliques à ce point. Je pense qu’il y a une inertie dans les gouvernements nationaux, une espèce de machisme ordinaire.

Les Etats membres qui font cela prennent un risque considérable. De la part de l’Allemagne et de la France, c’est extrêmement navrant que ces pays n’aient pas accepté, par exemple, d’envoyer deux candidatures. Cela aurait offert plus de flexibilité à Jean-Claude Juncker. La seule manière de s’en sortir, si on ne veut pas tirer au sort quel pays envoie des hommes ou des femmes, c’est que chacun propose deux candidats.

Mais la messe n’est pas dite. Dans le traité de Lisbonne, il est écrit que c’est le Président qui compose son équipe. La responsabilité est maintenant entre les mains de M. Juncker. Nous, nous sommes prêts à l’aider. Si certaines capitales ont envie de faire retoquer leur candidat, c’est leur problème.

D’un autre côté une seule femme, l’écologiste Ska Keller, a été mise sur le devant de la scène lors de la campagne menée par les partis politiques européens. Ils ne sont pas forcément les

mieux placés pour faire la leçon...

Vous avez parfaitement raison. Les partis ne donnent pas l’exemple. Il faut faire la bataille partout.

Vous seriez favorable à un quota obligatoire de femmes commissaires ?

Malheureusement, ce qu’on observe, c’est que d’une manière générale, quand on laisse la question au bon sens, au jugement, la parité ne progresse pas. Pour ma part, je n’étais pas favorable aux quotas et aux règles contraignantes, mais on voit bien que l’épaisseur du machisme ordinaire est telle que, petit à petit, il faut en arriver là, non seulement à la Commission mais aussi dans les instances du Parlement européen.

Mais ce n’est pas une excuse pour nommer les petites amies, les femmes ou les maîtresses, j’ai toujours dit qu’il fallait trouver des femmes compétentes et de qualité. Je ne veux pas la domination féminine à tout prix, mais très sincèrement, ces personnes existent. Le site d’informations européennes Europolitique a recensé une liste de septante noms, en reprenant trois ou quatre femmes par pays. C’est comme dans l’Evangile : celui qui cherche, trouve.

Il est vrai que chaque fois que vous voulez respecter la mixité, sous quelque forme que ce soit, cela oblige à faire un petit effort pour aller à l’encontre de la cooptation et de la reproduction du système. La loi ne peut pas se substituer au changement des mentalités, mais elle peut y contribuer en affichant un principe clair. Mais ce qui est hallucinant c’est que l’égalité homme-femme est inscrite dans la charte des droits fondamentaux. Et on peut difficilement interpréter tout le corpus des règles européennes comme autorisant à s’affranchir de ces règles-là.

“C’est bien beau de pleurnicher quand Boko Haram enlève des jeunes filles, mais la meilleure preuve que l’on pourrait donner aux fanatiques de tout bord qui veulent asservir les femmes, c’est que dans nos pays on affiche la parité sans état d’âme et sans commencer à pinailler.”

SYLVIE GOULARD

Eurodéputée,
membre du groupe ALDE.